



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE  
ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES**

# **CRISE ÉNERGETIQUE 2026 : MESURES DE SOUTIEN EN FAVEUR DES AGRICULTEURS**

## **Dispositif Gazole Non Routier (GNR) Agricole 2026**

# Sommaire

- 1 - Présentation du dispositif
- 2 - Entreprises éligibles
- 3 - Période concernée et montant de l'aide
- 4 - Dépenses prises en compte
- 5 - Modalités de dépôt :

Je dispose d'un SIRET

Étape 1 - Créer son compte Chorus Pro

Étape 2 - Accéder à DémaTIC

Étape 3 - Compléter la demande

Je ne dispose pas d'un SIRET

- 6 - Délais de traitement et paiement
- 7 - Liens documentaires
- 8 - Liens pratiques



# 1 - Présentation du dispositif GNR Agricole 2026

Dans un contexte marqué par la hausse durable des coûts de l'énergie, notamment du GNR, l'État a mis en place un ensemble de dispositifs destinés à soutenir les agriculteurs et sécuriser leur activité. Ces mesures visent en priorité à soulager les charges immédiates des exploitations.

Parmi elles, la prise en charge partielle de certaines taxes sur le carburant permet de limiter l'impact direct de la hausse des prix sur les coûts de production.

Le Gouvernement a décidé :

- une aide financière GNR agricole (remboursement intégral du droit d'accise) pour les consommations du mois d'avril 2026, soit 3,86 centimes par litre selon Décret n° 2026-334 du 30 avril 2026)
- un remboursement exceptionnel de 15 centimes par litre pour les volumes consommés en mai 2026 (formulaire déjà en ligne) et pour les factures de juin, juillet et août dont les dispositifs devraient être progressivement mis en ligne). L'objectif est de soutenir la trésorerie des exploitations agricoles et forestières fortement impactées par l'augmentation des charges de carburant.

## 2 - Entreprises éligibles

Le dispositif concerne les professionnels utilisant du GNR dans le cadre de travaux agricoles ou forestiers. Sont notamment éligibles :

- les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole (personnes physiques ou entreprises unipersonnelles du type EARL) ;
- les sociétés spécifiques du secteur de la production agricole (GAEC, EARL pluripersonnelles, SCEA, etc.) ;
- les entreprises de travaux agricoles et forestiers (ETARF) ;
- les coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA)
- les exploitations de conchyliculture, d'aquaculture marine ou de pisciculture ;
- les personnes redevables de la cotisation de solidarité visée à l'article L.731-23 du code rural et de la pêche maritime ;
- les personnes morales ayant une activité agricole au sens de l'article L.722-2 du code rural et de la pêche maritime, ou forestière au sens de l'article L.722-3 du même code.

## 2 - Entreprises éligibles

L'entreprise qui sollicite l'aide ne doit pas être en procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire à la date du dépôt de la demande.

Dans l'affirmative, la demande sera rejetée.

Les entreprises bénéficiant d'un plan sont éligibles au dispositif.

## 3 - Période concernée et montant de l'aide

Le versement de l'aide prend la forme d'une subvention dont le montant est égal à 3,86 centimes d'euros par litre de GNR livré en avril 2026 (facture d'avril), puis 15 centimes d'euros par litre de GNR livré en mai.

Le calcul est effectué automatiquement dans le Portail Chorus Pro « DémaTIC » à partir des volumes déclarés.

### Point de vigilance :

L'aide versée par le Gouvernement est une aide dite « de minimis ». Pour pouvoir y prétendre, l'exploitant ne doit pas avoir perçu plus de 50 000€ d'aides dans les trois dernières années.

L'aide pour le GNR peut être réduite si l'exploitant atteint le plafond de 50 000 € en cumulant des aides passées et le montant d'aide GNR.

## 4 - Dépenses prises en compte

Les aides concernent uniquement les achats de GNR utilisés pour des travaux agricoles ou forestiers.

Les factures doivent :

- correspondre aux périodes concernées (avril 2026, mai 2026) ;
- être lisibles et complètes ;
- faire apparaître clairement les volumes livrés ;
- être au nom du demandeur.

Les volumes déclarés dans le Portail Chorus Pro « DémaTIC » doivent correspondre exactement aux volumes figurant sur les factures.

# 5 – Modalités de dépôt

## Dépôt par voie dématérialisée :

Les demandes d'aide doivent obligatoirement être déposées par voie dématérialisée sur le Portail Chorus Pro « DémaTIC » :

<https://portail.chorus-pro.gouv.fr>

Une seule demande doit être déposée par SIRET.

## Point de vigilance :

Les demandeurs ne disposant pas encore de compte « DémaTIC » devront le créer via le Portail Chorus Pro.

## Dépôt papier :

Le format papier n'est possible que dans les cas où le demandeur n'a pas de numéro SIRET. Pour obtenir le formulaire, vous pouvez le télécharger sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou vous rapprocher de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF).

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

Les entreprises éligibles déposeront leur demande accompagnée :

- des factures de GNR livré entre avril 2026 et mai 2026 au nom de l'entreprise demandant l'aide. Les bons de livraisons ne sont pas recevables ;
- des coordonnées bancaires de l'entreprise ;
- une déclaration sur l'honneur qui atteste l'exactitude des informations déclarées et indique que l'entreprise remplit bien les conditions prévues par le décret instituant l'aide ;
- Une déclaration de minimis uniquement pour les entreprises n'exerçant pas d'activité dans le secteur de la production agricole primaire ni dans celui de l'aquaculture, notamment les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et les entreprises de travaux agricoles et forestiers (ETARF).

Il n'est pas nécessaire de joindre à la demande une attestation d'affiliation à la MSA.

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 1 - Créer son compte Chorus Pro

Les exploitants qui n'utilisent pas encore « DémaTIC » doivent créer un compte sur Chorus Pro.

Étapes :

- Accéder au portail Chorus Pro <https://portailchorus-pro.gouv.fr/> ;
- Cliquer sur « Créer un compte » ;



The screenshot shows the Chorus Pro website interface. At the top, there are navigation tabs for 'Entreprise', 'Entité publique', 'Particulier', and 'Association'. Below this, the 'Chorus Pro' logo and 'Portail de services' are visible. A horizontal menu contains links for 'ACCUEIL', 'ACTUALITÉS', 'DOMAINES', 'SUPPORT', and 'DOCUMENTATION'. On the right side, the 'Créer un compte' link is circled in red, and next to it is a 'Se connecter' button. Below the main navigation, there is a breadcrumb trail 'Accueil > Créer mon compte' and a search bar with the placeholder text 'Je veux créer mon compte...'.

Il est important d'utiliser une adresse mail régulièrement consultée afin de recevoir les notifications de l'administration.

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 1 - Créer son compte Chorus Pro

### Créer mon compte

Renseignez vos informations personnelles

Les champs suivis d'un \* sont obligatoires

#### Renseigner les informations personnelles

#### Informations Personnelles

Adresse e-mail : exemple@mail.fr \*

Confirmez votre adresse e-mail : exemple@mail.fr \*

Prénom \*

Nom \*

Téléphone

Adresse email de contact

J'accepte que mon nom, prénom et adresse électronique soient utilisés par le Ministère chargé du Budget (et par le prestataire réalisant les enquêtes de satisfaction pour le compte de l'AIFE) afin de recevoir l'enquête de satisfaction sur Chorus Pro. Je note par ailleurs que je pourrai à tout moment exercer mon droit de retrait en décochant l'option.

J'accepte les conditions\*

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 2 – Accéder à DémaTIC

1 - Cliquer sur « DOMAINES » une fois connecté à Chorus Pro Onglet « Entreprise »

The screenshot displays the Chorus Pro portal interface. At the top, there are navigation tabs for 'Entreprise', 'Entité publique', 'Particulier', and 'Association'. Below these, the 'Chorus Pro Portail de services' logo is visible, along with a search bar and navigation links for 'ACCUEIL', 'ACTUALITÉS', 'DOMAINES' (circled in red), 'SUPPORT', and 'DOCUMENTATION'. On the right side, there are buttons for 'Créer un compte' and 'Se connecter'. The main content area is titled 'Les domaines Chorus Pro' and features six cards: 'Annuaire facturation', 'Marché', 'Commande', 'Facturation', 'Organisation', and 'Raccordements'. Each card includes an icon, a title, a brief description, and a link to 'Accéder au domaine'. A sidebar on the left contains a welcome message and information about the portal's functionality.

**Bienvenue sur le Portail Chorus Pro**

Afin de simplifier la vie des entreprises et de réduire les délais de paiement, les administrations publiques se sont dotées de la plateforme Chorus Pro pour la réception des factures de leurs fournisseurs.

Chorus Pro est obligatoire et accessible par de nombreuses modalités répondant aux besoins des entreprises : au travers du présent portail, directement au sein de certains logiciels de gestion comptable ou par des portails ou logiciels spécialisés, par l'intermédiaire de votre expert-comptable ou d'une entreprise spécialisée.

[Accéder à la documentation](#)

**Fonctionnalités les plus utilisées**

[Annuaire de la facturation électronique](#)

**Les domaines Chorus Pro**

**Annuaire facturation**  
Annuaire de la facturation électronique  
[Accéder au domaine](#)

**Marché**  
Consultations, dume  
[Accéder au domaine](#)

**Commande**  
Engagements, certificats de cessibilité  
[Accéder au domaine](#)

**Facturation**  
Factures, factures de travaux, frais de justice, remboursement de taxes  
[Accéder au domaine](#)

**Organisation**  
Structures, utilisateurs, annuaire des structures publiques  
[Accéder au domaine](#)

**Raccordements**  
Raccordements EDI et API  
[Accéder au domaine](#)

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 2 – Accéder à DémaTIC

2 - Cliquer sur « FACTURATION, remboursement de taxes » une fois connecté à Chorus Pro Onglet « Entreprise »

The screenshot shows the Chorus Pro user interface. At the top, there are navigation tabs for 'Entreprise', 'Entité publique', 'Particulier', and 'Association'. The 'Entreprise' tab is selected. Below the tabs, there is a header with the Chorus Pro logo and navigation links: 'ACCUEIL', 'ACTUALITÉ', 'DOMAINES', 'SUPPORT', and 'DOCUMENTATION'. The 'DOMAINES' link is circled in red. Below the header, there is a section titled 'Les domaines Chorus Pro' with a description: 'Chaque domaine de Chorus Pro vous donne accès à un ensemble d'applications en lien avec cet espace. Cliquez sur le titre du domaine pour le découvrir ou accédez directement à l'application de votre choix !'. Below this, there are several categories: 'Annuaire facturation', 'Marché', 'Commande', 'Facturation', 'Organisation', 'Raccordements', and 'Outils'. Each category has a 'Plus de détails' link. Under the 'Facturation' category, there is a list of sub-items: 'Factures émises', 'Factures reçues', 'Factures à valider', 'Factures de travaux', 'Frais de justice', and 'Remboursements de taxes'. The 'Remboursements de taxes' item is circled in red. Below the categories, there is a section titled 'Fonctionnalités les plus utilisées' with three main cards: 'Facturation', 'Organisation', and 'Raccordements'. The 'Facturation' card is circled in red. The 'Facturation' card lists: 'Factures, factures de travaux, frais de justice, remboursement de taxes'. The 'Organisation' card lists: 'Structures, utilisateurs, annuaire des structures publiques'. The 'Raccordements' card lists: 'Raccordements EDI et API'. There is also a search bar on the right side of the page with the text 'Je veux créer mon compte...'. At the bottom right, there is a small circular icon of a person.

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 2 – Accéder à « DémaTIC »

3 - Sélectionner « Remboursements de taxes »

4 - Cliquer sur « Accéder »

5 - Entrer votre identifiant et votre mot de passe



The screenshot shows a web interface for 'Remboursements de taxes'. At the top left, there is a link '< Retour au domaine'. The main heading is 'Remboursements de taxes'. Below it, there are two links: 'Documentation' and 'Accéder', which is circled in red. The 'Accéder' button is a white rectangle with a blue border and a blue arrow icon. Below the heading, there is a section titled 'Se Connecter' with the instruction 'Entrez votre identifiant et votre mot de passe.' There are two input fields: 'Adresse de connexion : email@domain.fr' and 'Mot de passe'. The password field has a toggle icon. Below the password field is a link 'Mot de passe oublié?'. At the bottom, there is a blue button labeled 'Se connecter'.

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

Étape 2 – Accéder à DémaTIC

6 - Sélectionner « DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC »

The screenshot displays the DémaTIC user interface. At the top, there is a navigation bar with several menu items: ACCUEIL CONNECTÉ, DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC (highlighted with a red circle), FACTURES À VALIDER, FACTURES DE TRAVAUX, FACTURES ÉMISÉS, FACTURES REÇUES, MÉMOIRES DE FRAIS DE JUSTICE, MES MESSAGES, RACCORDEMENTS EDI ET API, and SUIVI DES FLUX. Below this is a secondary navigation bar with options: Synthèse, Rechercher, Saisir demande de remboursement TIC (circled in red), Tableau de bord, and Archives. A filter section shows 'Filtre Structure : 11000201100044 - SERVICES DE L'ETAT' with an 'Appliquer' button and a 'Recharger' button. The main content area is titled 'DEMANDES À TRAITER' and includes a table with columns: Bénéficiaire, Date de dépôt, Numéro, Etat courant, Date de l'état courant, Montant total, and Actions. Below the table are buttons for 'Abandonner', 'Télécharger', and 'Supprimer'. On the left, there is a 'FIL D'ÉVÈNEMENTS' section with the message 'Aucun fil d'événements trouvé.' On the right, there is an 'ACTUALITÉS' section with a news item titled 'Campagne mensuelle d'aide exceptionnelle - Gazole non routier (GNR) facturé en avril 2026' and a 'Date d'ouverture de la campagne annuelle' section.

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

Lors de la saisie vérifier les informations relatives à l'exploitation (bénéficiaire, numéro PACAGE, références bancaires).

ACCUEIL CONNECTÉ **DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC** FACTURES À VALIDER FACTURES DE TRAVAUX FACTURES ÉMISES  
FACTURES REÇUES MÉMOIRES DE FRAIS DE JUSTICE MES MESSAGES RACCORDEMENTS EDI ET API SUIVI DES FLUX

Synthèse Rechercher **Saisir demande de remboursement TIC** Tableau de bord Archives

**SAISIE DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC** Etat : Mode de dépôt : Saisie Web

**EN-TÊTE**

**BÉNÉFICIAIRE**

Structure \* : 11000201100044 - SERVICES DE L'ETAT

Service \* : Centre gestion financière JUSTICE - Océan Intra

SIRET : 11000201100044

Adresse : 139 RUE DE BERCY  
PARIS  
PARIS 12  
75012  
PARIS 12

Pays : France

Numéro RCS :

Numéro PACAGE :

Catégorie de bénéficiaire : Sélectionner une catégorie de bénéficiaire

Références bancaires \* : Sélectionner une référence bancaire

J'atteste sur l'honneur que le bénéficiaire de la demande n'est pas en situation de difficulté au sens du règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 (liquidation judiciaire, redressement judiciaire ou sauvegarde, exceptés les plans redressement ou de sauvegarde en cours à la date de la livraison). \*

**RÉFÉRENCES**

Période de la demande \* : Sélectionner une période de demande

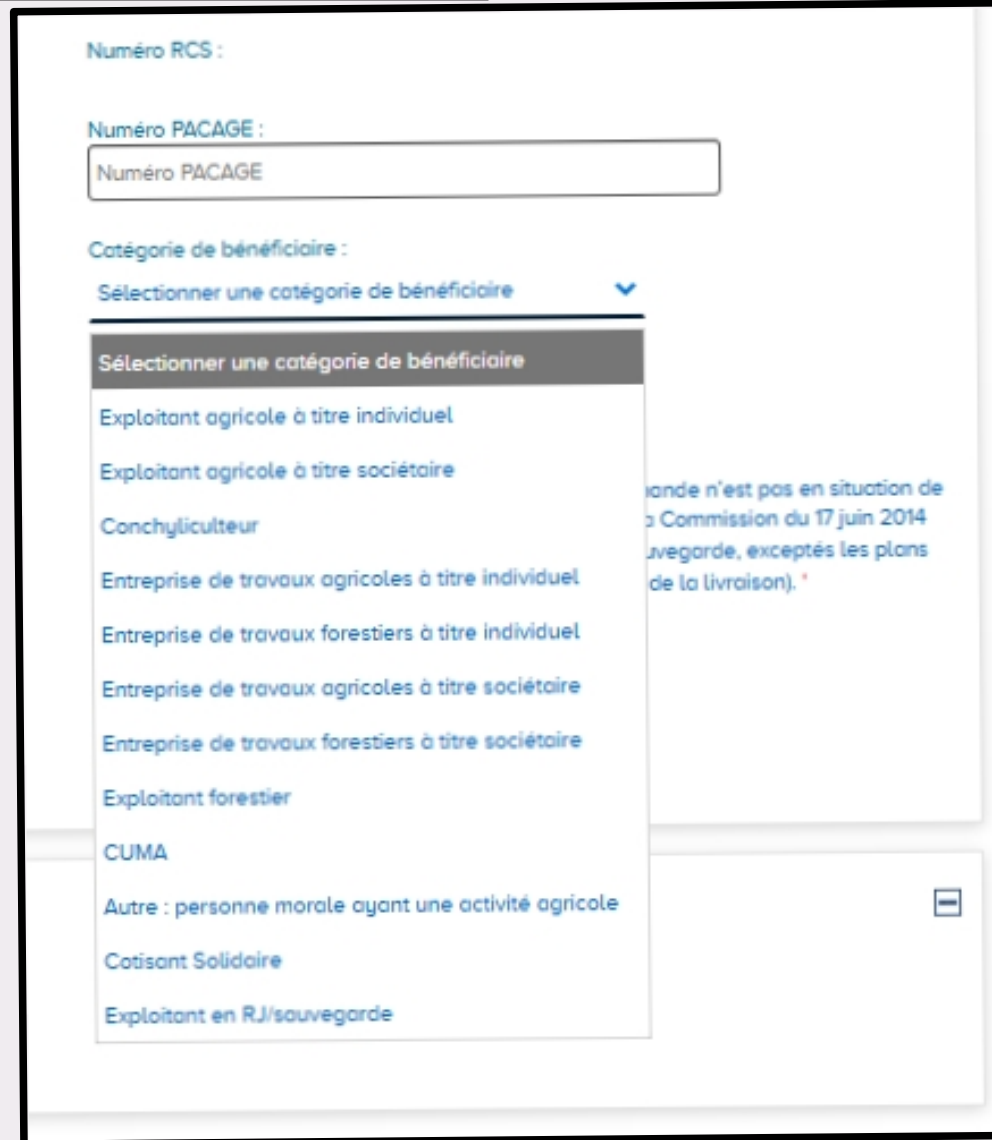
Devise : EUR - Euro européen

# 5 – Modalités de dépôt



## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

7 - Sélectionner votre catégorie de bénéficiaire.



The screenshot shows a web form with the following fields and options:

- Numéro RCS :
- Numéro PACAGE :
- Catégorie de bénéficiaire :
  - Sélectionner une catégorie de bénéficiaire 
  - Sélectionner une catégorie de bénéficiaire
  - Exploitant agricole à titre individuel
  - Exploitant agricole à titre sociétaire
  - Conchyliculteur
  - Entreprise de travaux agricoles à titre individuel
  - Entreprise de travaux forestiers à titre individuel
  - Entreprise de travaux agricoles à titre sociétaire
  - Entreprise de travaux forestiers à titre sociétaire
  - Exploitant forestier
  - CUMA
  - Autre : personne morale ayant une activité agricole 
  - Cotisant Solidaire
  - Exploitant en RJ/sauvegarde

Text on the right side of the form: "demande n'est pas en situation de la Commission du 17 juin 2014 (sauvegarde, exceptés les plans de la livraison). \*

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

8 - Indiquer la période concernée, par exemple : Mois Avril 2026

**RÉFÉRENCES**

Période de la demande \* :  
Mois Avril 2026

Devise : EUR - Euro européen

Une aide aux entreprises des secteurs agricole et forestier touchées par la hausse du prix du gazole non routier est instituée par le gouvernement. Les entreprises éligibles peuvent déposer une seule demande par période. Pour toutes questions sur le dispositif d'aide, vous pouvez vous rapprocher de la Direction des Finances publiques de votre ressort.

Saisir une nouvelle demande

Enregistrer

9 - Cliquer sur « Saisir une nouvelle demande » puis « Enregistrer ».

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

10 - Cliquer sur « Gestion des pièces jointes » et déposer :

- la facture du mois d'avril ( par exemple);
- une déclaration sur l'honneur pour toutes les entreprises ;
- une déclaration dans laquelle les entreprises concernées déclarent les aides de minimis perçues depuis 2023.

The screenshot shows a web interface for submitting a TIC reimbursement request. It is divided into several sections:

- RÉFÉRENCES**: Includes a dropdown for 'Période de la demande' (Mois Avril 2026) and 'Devise' (EUR - Euro européen).
- LIGNES DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT TIC**: A table with columns: N°, Numéro facture, Date de livraison, Type de carburant, Quantité / Volume, Taux applicable, Montant, and Actions. It includes navigation controls and buttons for 'Supprimer ligne de demande' and '+ Ajouter ligne de demande'.
- RÉCAPITULATIF PAR TYPE DE CARBURANT**: A summary table with columns: Type de carburant, Quantité / Volume, Taux applicable, and Montant. It includes a 'Montant total' field.
- PIÈCES JOINTES**: A table with columns: Type, Désignation, Extension, Nom du fichier, Ligne de demande, and Actions. It includes navigation controls and buttons for 'Supprimer pièces jointes', 'Télécharger pièces jointes', and '+ Gestion des pièces jointes' (highlighted with a red circle).

At the bottom of the interface, there are five main action buttons: 'Saisir une nouvelle demande', 'Dupliquer', 'Supprimer', 'Enregistrer', and 'Valider et envoyer'.

# 5 – Modalités de dépôt

## Je dispose d'un numéro de SIRET

### Étape 3 – Saisir la demande de remboursement TIC

11 – Compléter le bloc « Saisie d'une ligne de demande » en indiquant le numéro de facture, la date de livraison, le type de carburant ainsi que le volume puis valider et fermer.

The screenshot shows a web form titled "SAISIE D'UNE LIGNE DE DEMANDE". It contains several input fields and buttons. Red circles highlight the following elements:

- The "Numéro facture" input field.
- The "Date de livraison" input field, which includes a calendar icon.
- The "Type de carburant" dropdown menu, currently showing "Sélectionnez un type de carburant".
- The "Quantité / Volume" input field.
- The "Annuler" button (with a back arrow).
- The "Valider et fermer" button (with a checkmark icon).
- The "Valider et ajouter une nouvelle ligne" button (with a plus icon).

Other visible fields include "Taux applicable" and "Montant", which are currently empty.



Le calcul du montant de l'aide est réalisé automatiquement par le formulaire.

# 5 – Modalités de dépôt

## Je ne dispose pas d'un numéro de SIRET

Pour les personnes ne disposant pas de SIRET, le dépôt papier reste possible (une seule demande par entreprise).

Le formulaire est accessible :

→ sur le site [impôts.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) depuis la page d'accueil :

[https://www.impots.gouv.fr/sites/default/files/media/1\\_metier/8\\_aides\\_entreprises/aide\\_gnr\\_agricole/nid\\_28319\\_formulaire-gnr-agricole-papier.pdf](https://www.impots.gouv.fr/sites/default/files/media/1_metier/8_aides_entreprises/aide_gnr_agricole/nid_28319_formulaire-gnr-agricole-papier.pdf)



→ en formulant une demande auprès de la DAAF.

Les dossiers complets sont ensuite à envoyer à l'adresse suivante :

[Direction Régionale des Finances Publiques \(DRFIP\) de La Guadeloupe](#)

[Service dépense de l'Etat](#)

[215 Allée Maurice Micaut](#)

[97100 BASSE TERRE](#)

# 5 – Modalités de dépôt

## Je ne dispose pas d'un numéro de SIRET

Pièces attendues pour les dossiers sous format papier en plus du formulaire de demande :

- La déclaration sur l'honneur mise à disposition sur le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) (actualisation au 20/05/2026) qui atteste de l'exactitude des informations déclarées et indique que l'entreprise remplit bien les conditions mentionnées par la décret ;
- La déclaration des aides de minimis pour les ETARF et les CUMA mise à jour le 20/05/2026 ;
- Les factures de gazole non routier livré sur la période concernée ;
- Les coordonnées bancaires de l'entreprise ;
- Une copie la carte nationale d'identité si le demandeur ne dispose pas de N° SIRET ( cas de certains cotisants solidaires) ;
- Une copie de la pièce prouvant l'affiliation au régime social agricole pour certaines personnes physiques ;
- Un document justifiant d'une activité éligible (extrait Kbis ou statuts mentionnant l'objet de l'activité) pour les CUMA et personnes morales

# 6 - Délais de traitement et paiement

Après dépôt, les demandes sont examinées par le service instructeur de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) de La Guadeloupe.

Si le dossier est complet :

- la demande est validée ;
- le paiement est déclenché automatiquement ;
- une notification est envoyée par courriel.

Si le dossier est incomplet :

En cas de pièce manquante ou d'erreur, l'administration peut demander des compléments avant validation définitive ou rejeter le dossier.

# 7 – Liens documentaires

## Gouvernement :

<https://www.info.gouv.fr/actualite/aides-au-carburant#agriculteur>

<https://www.economie.gouv.fr/files/files/2026/FAQ-Crise-au-Moyen-Orient-toutes-les-mesures-de-soutien-economique.pdf>

## Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire :

<https://agriculture.gouv.fr/le-gouvernement-aux-cotes-des-agriculteurs-details-de-tous-les-dispositifs-daides-liees-a-la-crise>

<https://aides-agri.beta.gouv.fr/>

## DGFIP :

Aide pour les entreprises réalisant des travaux agricoles et forestiers touchées par la hausse du prix du gazole non routier [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

<https://www.impots.gouv.fr/aide-pour-les-entreprises-realissant-des-travaux-agricoles-et-forestiers-touchees-par-la-hausse-du>

[https://www.impots.gouv.fr/sites/default/files/media/1\\_metier/8\\_aides\\_entreprises/aide\\_gnr\\_agricole/nid\\_28315\\_faq-gnr-agricole.pdf](https://www.impots.gouv.fr/sites/default/files/media/1_metier/8_aides_entreprises/aide_gnr_agricole/nid_28315_faq-gnr-agricole.pdf)

## CCI :

<https://les-aides.fr/aide/dXYP3w/ddfip/crise-de-l-energie-aide-exceptionnelle-pour-les-agriculteurs.html>

<https://les-aides.fr/aide/dggf3w/ddfip/crise-de-l-energie-remboursement-de-15-c-l-sur-le-gnr-agricole-pour-mai-2026.html>

# 8 – Liens pratiques

**Connexion Chorus PRO :**

**Modalités d'accès au site [portail.chorus-pro.gouv.fr](https://portail.chorus-pro.gouv.fr) :** [https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife\\_csm](https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm)

**Gérer et créer son compte utilisateur :**

[https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife\\_documentation?id=kb\\_article\\_view&sys\\_kb\\_id=ba70382d933aa250eed9bd7a6aba10f7](https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_documentation?id=kb_article_view&sys_kb_id=ba70382d933aa250eed9bd7a6aba10f7)

## Aide GNR agricole

Décret n° 2026-334 du 30 avril 2026

[Consulter](#)

FAQ

[Consulter](#)

Modalités d'accès au site [portail.chorus-pro.gouv.fr](https://portail.chorus-pro.gouv.fr)

[Consulter](#)

Déclaration sur l'honneur

[Consulter](#)

Déclaration de minimis

[Consulter](#)

Formulaire "papier" (pour les demandeurs sans numéro SIRET)

[Consulter](#)